



EVALUATION DE L'ACTION « FINANCEMENT DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE » –
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR POUR
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PIA ESS)

Synthèse
Février 2019



Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs

1 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR DÉDIÉ A L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire français, avec un principe de co-financement pour chaque projet.

Les 47 milliards d'euros consacrés par l'État aux Investissements d'Avenir ont été mobilisés en deux temps :

- En 2010, 35 Md€ ont été consacrés à la première vague (dite « PIA1 »)
- En 2014, le PIA a été renforcé et s'est vu allouer une enveloppe complémentaire de 12 Md€ (dite « PIA2 »)

En 2010, l'État a confié à la Caisse des dépôts et consignations la gestion d'une dotation de 100 millions d'euros destinée à soutenir des projets entrepreneuriaux en création ou en développement relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS)¹.

L'objectif était de renforcer, selon une logique de cofinancement privé-public (1 euro privé = 1 euro public), les quasi-fonds propres de 2 000 entreprises de l'ESS, et de créer ou consolider 40 000 à 60 000 emplois dans ce secteur.

Pour déployer cette nouvelle offre de financement dédiée à l'ESS entre 2010 et 2016, la Caisse des Dépôts s'est appuyée, sur deux types d'appels à projets :

- **Un appel à projets national permanent**, piloté par la Caisse des dépôts et consignations et intermédié par des partenaires financiers référencés au niveau national ou régional, bénéficiant pour certains d'une délégation d'enveloppe, intervenant tous en cofinancement du PIA ESS.
- **Quatre appels à projets nationaux qui couvrent expressément des thématiques prioritaires** (pilotés par la Caisse des dépôts et consignations sans intermédiation) :
 - De janvier à mai 2013, sur le numérique, la santé et les services sociaux, la mobilité durable et l'habitat coopératif ;
 - De décembre 2013 à mi-mai 2014, sur les circuits courts, l'économie circulaire et l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ;
 - De janvier à mi-juin 2015, sur le tourisme social, la transition énergétique et écologique, la revitalisation des territoires ruraux, et l'économie collaborative ;
 - De décembre 2015 à février 2016 sur l'hébergement d'urgence.

La mobilisation du PIA ESS s'est achevée fin mars 2016 après la sélection des lauréats d'hébergement d'urgence.

Chiffres clés du PIA ESS

- 80 % de l'enveloppe a été consommée, dont 62 M€ en investissement direct pour 124 projets et 18 M€ en délégation d'enveloppe pour 497 projets, soit un total de 621 projets pour 597 structures.
- Une grande majorité des projets a été financée dans le cadre de l'appel à projets permanent (96 % des projets, 71 % des montants).
- 47 partenaires financiers ont été labélisés, dont 29 membres du réseau France Active

¹ Entreprises telles que définies dans Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

² Plusieurs projets ont pu être soutenus par entreprise sur la durée du PIA ESS (2010-2016)

2 LE CADRE DE L'ÉVALUATION

L'ensemble des programmes d'investissement d'avenir est appelé à être évalué par des prestataires externes. La convention entre l'État et la Caisse des dépôts prévoit la réalisation d'une évaluation économique et sociale des effets de l'action dans les années suivant sa mise en œuvre.

Cette évaluation doit apprécier l'impact des investissements consentis sur l'évolution des bénéficiaires des financements et la structuration du secteur de l'ESS, selon des modalités préalablement approuvées par le comité stratégique et d'évaluation².

Les objectifs assignés à l'évaluation ont été formalisés comme suit :

- **Détailler les processus d'information, sélection et orientation des projets** mis en œuvre par le PIA ESS, et notamment par la mobilisation de partenaires financiers délégataires
- **Dresser le panorama des caractéristiques des bénéficiaires/projets soutenus**
- **Analyser la trajectoire et l'évolution des bénéficiaires** directs et indirects du programme
- **Apprécier les résultats et les impacts du financement PIA ESS sur l'évolution de la structuration de l'économie sociale et solidaire**

Le comité stratégique et d'évaluation a choisi de mener cette évaluation en deux temps, et d'en confier la réalisation à un groupement de cabinets indépendants retenu à la suite d'une procédure de marché public³ :

- Le premier temps, dit « **d'évaluation finale** », s'est déroulé de juillet 2015 à décembre 2016 ;
- Il a été prolongé par un second temps dit « **d'évaluation ex post** » conduit sur l'année 2018 et visant à mesurer les effets de plus long terme du PIA ESS sur les structures soutenues et l'ESS en général.

Le périmètre soumis à l'évaluation

- Les projets financés entre 2011 et 2016 via l'appel à projets permanent et les 4 appels à projets thématiques
- L'activité des partenaires financiers régionaux et nationaux, et notamment leurs rôles de détection de projets et de co-financeurs.

La mise en œuvre de l'évaluation a reposé sur quatre axes méthodologiques principaux :

- **Le renforcement progressif de l'évaluabilité du programme**, principalement via la validation des sources de données et le cadrage méthodologique d'ensemble
- **Une série d'analyses quantitatives** sur le profil des bénéficiaires et leurs performances
- **Une enquête large auprès des bénéficiaires** (221 réponses)
- **Des analyses qualitatives complémentaires sous forme d'études de cas** (au total, près de 35 études de cas de bénéficiaires, 5 études de cas thématiques) **et d'entretiens qualitatifs** (une trentaine d'entretiens auprès des bénéficiaires et une quarantaine auprès des partenaires financiers interrogés pour certains à plusieurs reprises pour construire une vision dynamique de la trajectoire des bénéficiaires du PIA).

² Instance décisionnaire composée du Commissariat général à l'investissement, de représentants Etat, de l'ESS, des organismes de financement et de la CDC.

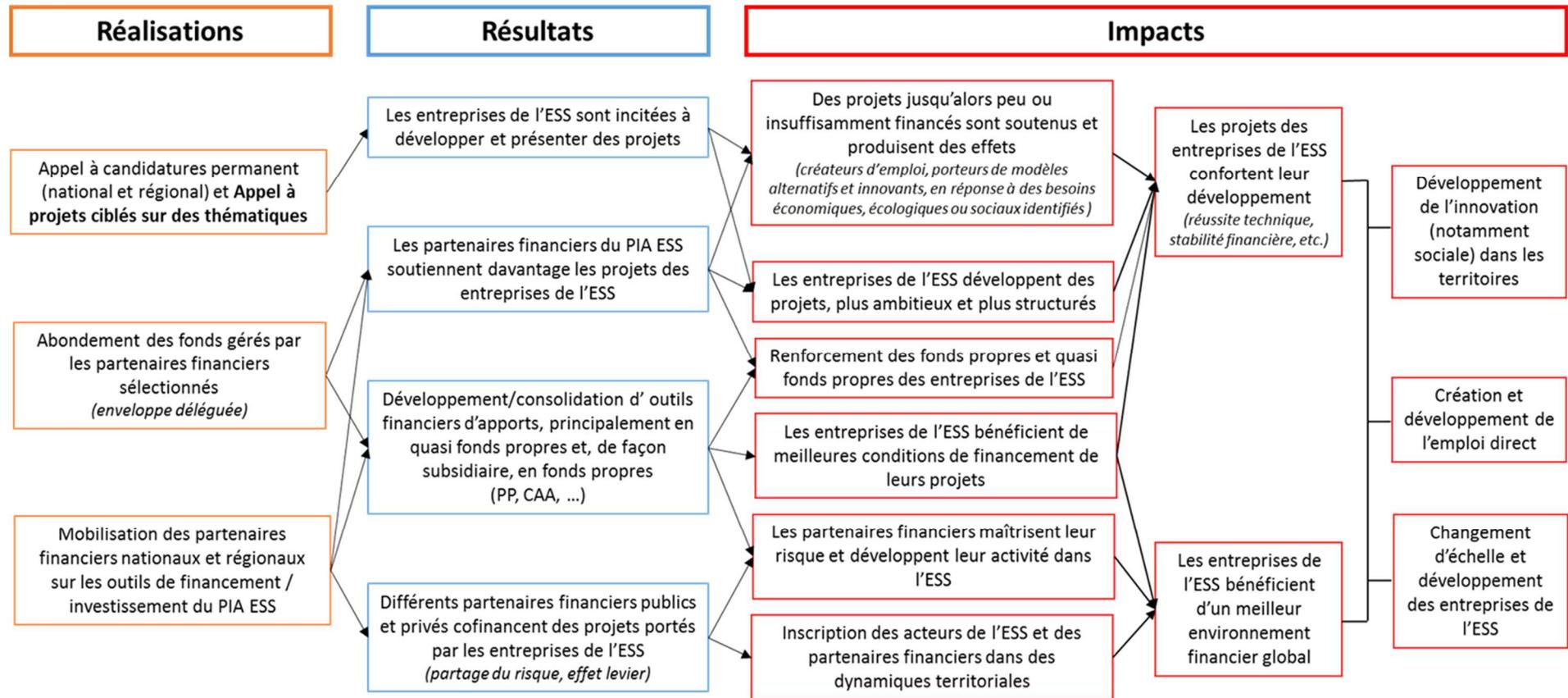
³ Groupement composé des cabinets Pluricité, Inno-TSD, Edge et l'Autre entreprise.

Dans le cadre de la présente synthèse de l'évaluation finale du PIA ESS, nous présentons ci-dessous une représentation schématique de la logique d'intervention du PIA ESS sur les résultats et effets escomptés :

La synthèse de l'évaluation est présentée en trois parties :

- Le profil des bénéficiaires financés
- L'attractivité et la pertinence du PIA ESS au regard des besoins de structuration financière de l'ESS
- La contribution des projets financés au développement économique et l'emploi

Logique d'intervention du PIA ESS



3 PROFIL GÉNÉRAL DES PROJETS ET BÉNÉFICIAIRES SOUTENUS PAR LE PIA ESS

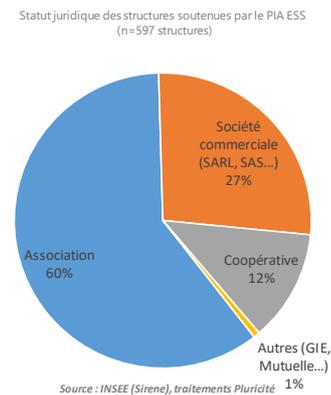
De 2010 à 2016, le PIA ESS a soutenu 621 projets portés par 597 structures.

60 % des bénéficiaires sont des associations

12 % sont des coopératives

28 % sont des entreprises de l'ESS « hors statuts juridiques de l'ESS »

Les bénéficiaires du PIA ESS sont majoritairement des associations, ce qui correspond à la composition de l'ESS au niveau national où les associations sont également majoritaires. Cependant, alors qu'elles représentent 83 % des structures de l'ESS au niveau national, elles représentent 60 % des structures financées dans le cadre du PIA ESS. On relève une représentation malgré tout importante des coopératives et des entreprises commerciales d'utilité sociale, nettement supérieure à leur part dans l'ESS au niveau national. Le PIA ESS a quelque part été précurseur dans l'intégration des entreprises commerciales au sein du périmètre de l'ESS.



Cette répartition par type de bénéficiaires est sensiblement différente selon qu'ils ont été financés en investissement direct (Associations : 66 %/ Coopératives : 8 %/ Autres statuts : 26 %) ou en investissement délégué via les partenaires financiers (Associations : 33 %/ Coopératives : 32 %/ Autres statuts : 34 %). Cette différence est en partie due au positionnement des partenaires financiers responsables de l'intermédiation, certains étant plus en proximité et repérés par les associations (Partenaires du réseau France Active notamment) alors que d'autres sont davantage identifiés des entreprises coopératives ou commerciales (partenaires financiers nationaux notamment).

28 % des bénéficiaires sont dans le secteur de la santé humaine et l'action sociale

9 % dans l'industrie manufacturière

De nombreux autres secteurs représentés (17 sections INSEE représentées)

Cette typologie des secteurs d'activité des bénéficiaires est à l'image de la diversité de l'ESS au niveau national. Notons que les quatre appels à projets thématiques n'ont pas eu d'effet majeur sur la représentation des secteurs concernés. A contrario, l'industrie est assez fortement représentée au regard de sa part dans l'ESS national, en raison notamment de la présence importante de coopératives dans les bénéficiaires PIA tel qu'indiqué précédemment.

48 % des bénéficiaires ont entre 10 et 50 salariés

35 % moins de 10 salariés

18 % plus de 50 salariés

On observe une assez grande diversité de tailles de structures bénéficiaires. Cependant, une majorité d'entre elles se situe dans une fourchette de 10 à 50 salariés. La taille des structures varie selon qu'elles ont été financées en investissement direct (médiane de 47 salariés) ou en investissement délégué (médiane de 18 salariés). Là aussi, nous notons une certaine spécificité des bénéficiaires PIA au regard de la typologie ESS nationale (94 % des entreprises ESS ont moins de 50 salariés au niveau national, 1 % a plus de 250 salariés⁴).

⁴ Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2017 — Observatoire national de l'ESS — CNCRESS

Des projets répartis sur la quasi-totalité du territoire national

Des régions davantage représentées : PACA — Grand-Est — Nouvelle-Aquitaine

Les investissements régionaux sont implantés sur l'ensemble du territoire national et ventilés de la manière suivante :

Nombre de projets financés en investissement délégué – base de données évaluation

Provence-Alpes-Côte d'Azur	98	Bretagne	36
Grand-Est	84	Bourgogne Franche-Comté	35
Nouvelle-Aquitaine	75	Hauts de France	34
Auvergne-Rhône-Alpes	56	Normandie	15
Occitanie	54	Corse	12
Ile-de-France	45	Centre-Val de Loire	8
Pays de la Loire	42	Outre-Mer	3

Le nombre de projets par grandes régions est très variable, et assez peu lié à la taille des régions. Par exemple, la Région PACA compte 16 818 établissements employeurs de l'ESS⁵ et 98 bénéficiaires soutenus, tandis que l'Ile-de-France compte 33 184 établissements employeurs de l'ESS pour 45 projets soutenus⁶.

La part de bénéficiaires du PIA ESS est supérieure dans les régions ayant bénéficié d'une plus forte mobilisation des partenaires financiers. C'est le cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où deux partenaires financiers spécialisés dans l'ESS bénéficiaient d'une délégation d'enveloppe :



« Le PIA ESS nous a permis de proposer des financements alors que localement nos propres outils financiers avaient atteint la limite de leur capacité d'engagement »

« On pouvait se permettre une approche du risque moins stricte lorsqu'on mobilisait le PIA ESS »

Un partenaire financier en PACA



74 % des bénéficiaires soutenus dans leur projet de développement

17 % dans leur projet de création

5 % dans le cadre de reprise transmission

4 % dans le cadre de restructuration

La très forte majorité de projets soutenus en phase de développement est notamment liée au type de financement proposé (avance remboursable et fonds propres). En outre, le PIA a soutenu majoritairement (52 %) des établissements créés relativement récemment, en 2008 ou postérieurement.

Un montant moyen de 480 k€ pour les investissements directs

Un montant moyen de 36 k€ pour les investissements délégués

En investissement direct, le plan de financement moyen d'un projet est de 4 M€ et l'apport PIA moyen de 480 k€. Mais il existe une grande hétérogénéité dans la taille des projets, notamment entre l'appel à

⁵ Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRES, d'après INSEE CLAP 2015

⁶ Nous illustrons à l'échelle des anciennes régions compte tenu du fait que les partenaires financiers intervenaient au moment du PIA ESS selon l'ancien découpage régional.

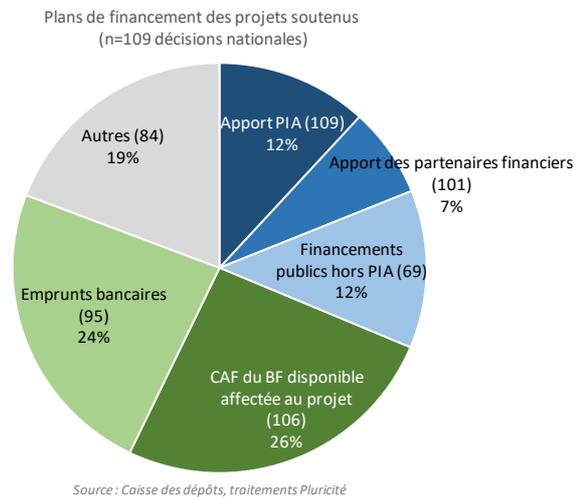
projets permanent et les appels à projets thématiques. Les investissements régionaux ont mobilisé des tickets PIA moyens de 35 k€. L'étude estime que les 62 M€ d'apports PIA en décision nationale ont accompagné 126 M€ d'emprunts bancaires et 138 M€ d'autofinancement.

Un apport moyen du PIA équivalant à 12 % du plan de financement global Une place prépondérante des financements publics dans les projets

L'apport du PIA représente en moyenne 12 % du financement global du projet présenté au comité d'engagement, soit la moitié des emprunts bancaires.

L'analyse montre l'importance des financements publics dans les projets (30 %) de toute évidence déterminants dans le montage des projets. Reste que ces moyennes dissimulent des situations très différentes d'un projet à l'autre.

L'effet levier du PIA sur le financement d'ensemble est de 7,5 : chaque euro de PIA a été augmenté de 7,5 € pour compléter le tour de table. En outre, le sentiment est partagé d'un financement PIA contribuant à sécuriser le projet dans son ensemble. Pour un porteur de projet sur deux, le financement PIA ESS a conditionné l'ambition et l'impact du projet.



4 PERTINENCE ET ATTRACTIVITÉ DU PIA ESS POUR LES BÉNÉFICIAIRES ET LES PARTENAIRES FINANCIERS

L'intermédiation des partenaires financiers, une vraie plus-value dans la mobilisation du PIA ESS, notamment en région

Le déploiement du PIA ESS, appuyé sur des partenaires financiers référencés au niveau national ou régional, a permis de faciliter le ciblage et l'identification des bénéficiaires et projets potentiels. Les partenaires financiers régionaux, pour la plupart déjà interlocuteurs des porteurs de projets, ont notamment joué un rôle réel dans la capacité de mobilisation du PIA puisqu'ils représentent 80 % des interventions PIA en nombre.

Un accompagnement de proximité qui a renforcé l'attractivité de PIA

Pour environ 2/3 des projets analysés, le PIA a été mobilisé dans le cadre d'un accompagnement plus global du partenaire financier.

Le bénéficiaire n'est donc pas toujours à l'origine de la sollicitation du PIA, qui a souvent été mobilisé par le partenaire financier parmi une palette d'outils financiers à sa disposition.

La plupart des bénéficiaires ont reconnu l'importance de l'accompagnement et de l'analyse financière réalisés dans le cadre de la mobilisation du PIA ESS pour consolider les projets.

L'intérêt de cet accompagnement a également été relevé par les co-financeurs des projets.

“

« En tant que banque de l'ESS, on est attentif aux dispositifs de soutien financiers, et on s'appuie sur les analyses des partenaires financiers du PIA qui permettent de conforter un dossier »

Un partenaire financier

”

Des bénéficiaires majoritairement déjà en lien avec les partenaires financiers

L'enquête conduite auprès de 215 bénéficiaires du PIA souligne un accès facilité aux financements pour les porteurs de projets, qui dans leur grande majorité, avaient d'ores et déjà eu recours aux financements externes avant la décision du PIA. En outre, 17 % des répondants ont déjà bénéficié d'un soutien financier par le même partenaire financier que dans le cadre du couplage avec le PIA.

Un impact sur l'accroissement d'activité des partenaires financiers du réseau France Active

Sur la période 2011-2014, le PIA ESS a eu un effet direct sur l'accroissement de l'activité « financement des entreprises solidaires » du réseau France Active. D'après les bilans d'activité, cette augmentation est de 18 % d'entreprises supplémentaires financées par le réseau France Active entre 2011 et 2012. Notons que l'année 2012 est l'année du relèvement du plafond de délégation accordé par la Caisse des Dépôts aux partenaires financiers bénéficiant d'une enveloppe déléguée. En dehors du réseau France Active, le PIA a également eu un impact sur l'augmentation de l'activité de financement du partenaire financier PARGEST (outil de financement des SCOP de PACA). Les effets sont plus limités sur le nombre de projets ESS financés par les autres partenaires financiers nationaux, même si ceux-ci sont intervenus plus massivement dans les tours de tables des projets.

Une mobilisation des acteurs relais qui aurait pu être renforcée et facilitée

Que ce soit dans l'objectif de toucher de nouvelles cibles de projets ou de renforcer la visibilité des appels à projets thématiques (26 projets financés soit 4 % des projets), une meilleure articulation avec les réseaux et fédérations de l'ESS aurait pu permettre de démultiplier l'attractivité du PIA et de toucher des bénéficiaires jusqu'alors peu repérés par les partenaires financiers.

Des conditions de financement jugées globalement attractives

D'après une majorité de bénéficiaires interrogés, les conditions d'intervention du volet Contrat d'Apport Associatif du PIA ESS ont été jugées intéressantes (taux zéro, différé de remboursement...). Les avis sont plus réservés sur les Prêts Participatifs, en raison de taux parfois élevés pratiqués par certains partenaires financiers ou de la durée de prêt jugée parfois trop courte.

Des besoins couverts au-delà des critères affichés initialement

Bien qu'initialement fléchi sur les besoins d'investissement, le PIA ESS a également financé des besoins en fonds de roulement (BFR), qui demeurent des besoins majeurs du secteur, difficilement couverts par ailleurs. Cette capacité a été appréciée par les bénéficiaires dans différents cas de figure : structures qui ont connu des difficultés financières pré ou post acceptation de leur dossier ; structures ayant structurellement un besoin fort en BFR ; structures ayant un projet de développement important.

Un effet levier du PIA pour la constitution des tours de table financiers

Avec une moyenne de 7,5 € mobilisés pour 1 € de PIA ESS, le PIA a su jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de tours de tables financiers au service des projets. Au-delà de la levée de fonds, l'effet d'entraînement du PIA ESS s'exprime également à travers la nature des projets financés. Le « label CDC » ainsi que le partage du risque permis par l'outil ont été les vecteurs d'une mobilisation accrue des partenaires financiers et notamment bancaires, pour des projets parfois moins conventionnels et globalement plus risqués.

L'innovation, « moteur naturel » d'une majorité des bénéficiaires du PIA ESS

À travers la diversité des bénéficiaires qu'il a soutenus, le PIA ESS a été un révélateur supplémentaire de la capacité des entreprises de l'ESS à répondre aux enjeux socio-économiques des territoires en développant des réponses souvent innovantes. L'invention de produits ou services en réponse à des besoins sociaux non couverts est une caractéristique forte des projets soutenus par le PIA ESS, qui prend appui sur des réalités territoriales diverses et par conséquent propose des solutions ad hoc qui couvrent un large spectre en matière d'innovation (sociale, territoriale, technologique...)



Ti Tang Récup Innovation sociale et territoriale

Une activité de recyclage textile qui s'est construite au plus près des besoins et du potentiel du territoire réunionnais

- De 38 salariés en insertion en 2015 à 85 en 2018
- De 500 tonnes collectées en 2015 à 1200 en 2018
- Nouveau centre de tri dans le sud de l'île 2018



Chênelet Innovation sociale et environnementale

Construction de logements sociaux écologiques pour prévenir la précarité énergétique, tout en préservant l'environnement

- 35 logements construits
- 24 000 heures d'insertion (clauses d'insertion)
- Projet Lauréat French Impact



Equiphoria Innovation sociale et médicale

Services de thérapie par le cheval (équithérapie) développés par la SCIC en collaboration avec une équipe médicale pluridisciplinaire

- 10 ETP (+30 %)
- CA multiplié par 6 depuis la création en 2012
- Des accords nationaux avec des mutuelles santé

L'enquête conduite auprès de 215 des bénéficiaires du PIA ESS souligne cette dimension, avec pour plus de la moitié des répondants, le développement de réponses en écho à des besoins nouveaux.

Mais des freins repérés dans la capacité des projets innovants à « transformer l'essai » ou à modéliser leur concept en vue d'un essaimage

La preuve du concept est en effet cruciale pour permettre de modéliser et de déployer les projets innovants à plus grande échelle, et nécessite un travail conséquent des dirigeants en termes d'investissement et de formalisation, souvent insuffisamment anticipé et mesuré et généralement peu appuyé par des apports extérieurs (expertise, accompagnement, ou financement, dans une logique de soutien à la R&D notamment).

En outre, l'enquête conduite auprès des bénéficiaires du PIA a permis d'identifier que 2/3 des projets innovants avaient de nouveaux besoins de financement pour mener à bien le projet financé dans le cadre du PIA.

5 CONTRIBUTION DES PROJETS FINANCES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Profil économique des structures

Il est estimé que les 597 structures soutenues par le PIA ESS l'année de l'engagement ont produit un chiffre d'affaires total de 2,41 milliards d'euros.

À fin 2018, la Caisse des dépôts enregistre une perte pour 25 structures (4,2 %) pour 1,5 million d'euros. Une provision pour perte est passée pour 33 structures (5,5 %) pour 4,3 millions d'euros. Ce bilan à mi-2018 intervient assez tôt dans l'échelonnement des remboursements, mais identifie déjà 12 % de structures en difficultés.

Pour rappel, les indicateurs de performance prévus par l'article 5.2 de la convention-cadre imposaient en effet de limiter la sinistralité à 5 ans à 10 % maximum.

À titre de comparaison, l'étude d'impact 2018-2018 de France Active compte 21 % d'entreprises soutenues qui ne sont plus en activité au bout de 3 ans.

Un impact sur l'emploi influencé par de multiples facteurs

De manière générale, l'intervention du PIA ESS semble avoir favorisé la consolidation et la création d'emplois dans les structures bénéficiaires. En effet, en soutenant la création et le déploiement d'activités économiques et en consolidant la situation financière des structures, il contribue à générer et consolider des emplois.

Toutefois, le nombre d'emplois créés dans les structures bénéficiaires suite à l'obtention du PIA ESS varie selon la dynamique de développement de la structure, l'ampleur et la nature du projet soutenu et la stratégie de l'entreprise en matière de ressources humaines.

« Chaque ouverture d'atelier supplémentaire génère des besoins de main-d'œuvre importants. Pour chaque atelier créé, le besoin en termes d'emploi se situe autour de 40 salariés. En soutenant la création de 4 ateliers, la PIA ESS a donc contribué à générer 160 nouveaux emplois. »

Un bénéficiaire

Tous les bénéficiaires n'étaient cependant pas dans une logique d'augmentation de leurs effectifs lorsqu'ils ont mobilisé le PIA ESS, certains étaient davantage dans une logique de consolidation des emplois existants. Enfin, pour certains projets parmi les plus innovants, le recul n'est pas encore suffisant pour mesurer les impacts emplois



« Le PIA [ESS], c'est un des éléments qui a contribué au fait qu'on n'ait pas déposé le bilan, donc ça a sauvé des emplois, c'est sûr »

Un bénéficiaire

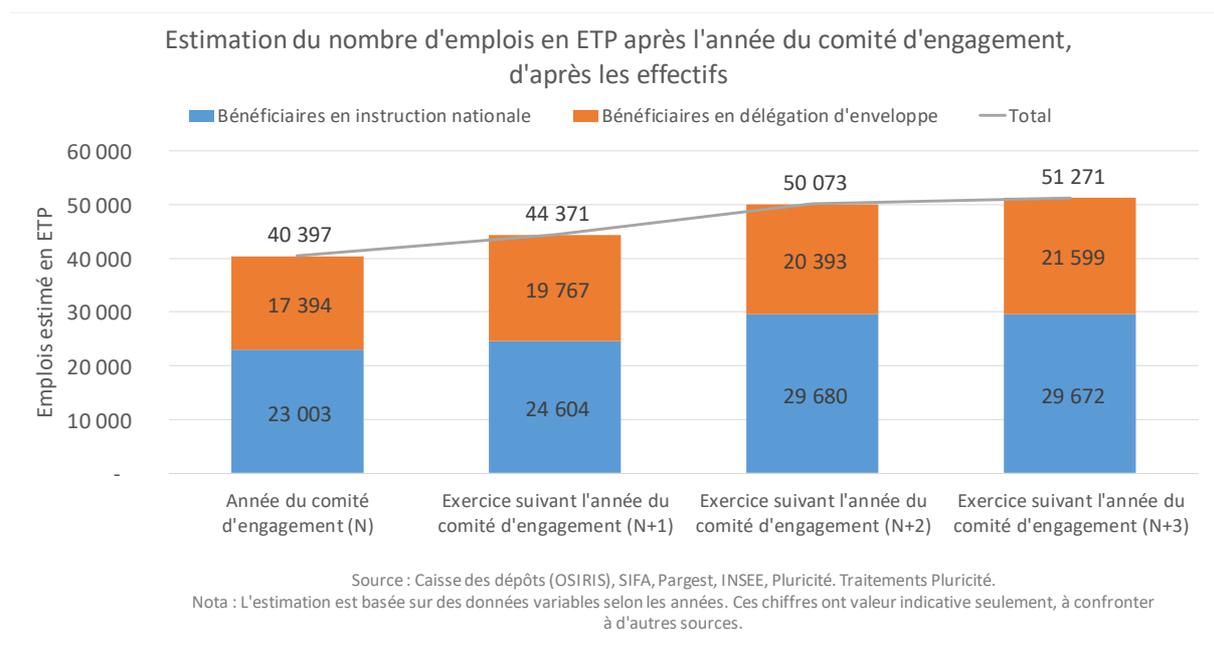


Des dynamiques de croissance contrastées

Les structures soutenues ont connu des dynamiques de croissance contrastées avant de bénéficier du PIA ESS. Environ 1 structure sur 8 était en phase de très fort développement (doublement de l'activité en 3 ans d'exercice) tandis que près d'un tiers perdait des emplois et pouvait être considérée en situation fragile. Il est estimé que les 597 structures soutenues par le PIA ESS représentaient un peu plus de 40 000 emplois l'année de l'engagement.

Les données de suivi longitudinales de la situation économique, encore trop parcellaires, dessinent une courbe en V du résultat net autour de l'année du comité d'engagement en point bas suivi d'un rétablissement rapide deux ans après, en moyenne.

Le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois en revanche se révèlent moins impactés au moment de la mise en œuvre du projet. Il est espéré une progression mesurable dans les années suivant la fin de mise en œuvre des investissements, sous la forme d'un redressement ou d'une accélération de la croissance.



D'après les données disponibles au moment de l'évaluation, il est estimé que les structures soutenues par le PIA ESS ont créé près de 11 000 équivalents temps plein, représentant plus du quart des emplois existants lors du soutien. Cette estimation est indicative, et gagnera en précision au fil des ans et par la mobilisation de sources comptables plus fiables et plus nombreuses sur les structures soutenues.

6 ÉLÉMENTS DE CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS ISSUS DE L'ÉVALUATION

À l'image de la très grande diversité du secteur de l'économie sociale et solidaire, le PIA ESS a permis de **soutenir des structures de l'ESS aux profils très différents** (statuts, taille et ancienneté) portant elles-mêmes des projets diversifiés (créations d'activités, développement, transmission...) dans des secteurs très divers.

Les **instruments financiers du PIA ESS** (contrat d'apport associatif et prêt participatif) **ont répondu à des besoins réels des entreprises** de l'ESS, notamment sur la constitution de fonds propres et en finançant du besoin en fonds de roulement (BFR) liés aux projets de développement. Cependant, au regard de la typologie des bénéficiaires, le PIA ESS a davantage touché des entreprises déjà sensibilisées à ce type de financement.

La mobilisation du PIA ESS ainsi que le montant des plans de financement a permis de **confirmer l'ambition et l'ampleur des projets** portés par les entreprises de l'ESS. **L'impact sur la situation économique et l'emploi des bénéficiaires reste à mesurer** dans le cadre de la deuxième itération de l'évaluation ex post à venir.

Le mode de mobilisation « intermédié » par des partenaires financiers a permis d'**accélérer la détection des projets, de sécuriser les interventions, de faciliter le bouclage des plans de financement et d'accompagner les projets** au-delà du financement.

Les partenaires financiers ont néanmoins regretté l'absence d'accompagnement des projets de budget afférent. Cette problématique importante du financement de l'accompagnement est par ailleurs relevée dans le récent rapport d'ESS France sur le Financement des Entreprises de l'ESS⁷.

Si certains bénéficiaires ont pu mettre en œuvre des projets innovants, le PIA est rarement intervenu pour financer spécifiquement la stratégie d'innovation. Le **financement de la R&D dans l'ESS pourrait être davantage encouragé**.

Par son mode d'intervention, le PIA ESS a **fortement renforcé des acteurs majeurs du financement de l'ESS** en France, de manière très ciblée (réseau France active et PARGEST notamment). Il a notamment eu un impact structurel sur le modèle d'intervention du réseau France Active (suite au relèvement du niveau de délégation local des fonds France Active, leur accordant de fait une plus forte autonomie et une reconnaissance des décisions locales). Il a en revanche eu un effet moins significatif sur l'ouverture effective d'autres partenaires financiers à l'ESS.

Le déploiement du **PIA ESS a montré l'intérêt d'appuyer son action sur les acteurs traditionnels du financement de l'ESS**, au total, 46 partenaires, renforçant ainsi leur crédibilité. Une stratégie complémentaire pourrait désormais **viser d'autres acteurs du financement des entreprises, intervenant peu ou pas sur l'ESS**, pour permettre ainsi de **toucher davantage de bénéficiaires aujourd'hui non financés**.

⁷ cf. partie III.C.2 : « l'accompagnement des porteurs de projet, notamment des petites structures, reste mal financé » - p81